

chrétienne. Les philosophes païens se sont quelquefois relevés au-dessus du reste des hommes par une manière de vivre plus réglée, et par des sentimens qui avaient quelque conformité avec ceux du Christianisme. Mais ils n'ont jamais reconnu pour vertu ce que les chrétiens appellent humilité, et ils l'auraient même crue incompatible avec les autres dont ils faisaient profession. Il n'y a que la religion chrétienne qui ait su joindre ensemble des choses qui avaient paru jusque là si opposées, et qui ait appris aux hommes que, bien loin que l'humilité soit incompatible avec les autres vertus, sans elle, toutes les autres ne sont que des vices et des défauts.

“ Que l'on considère les merveilles de l'Écriture sainte qui sont infinies, la grandeur et la sublimité plus qu'humaine des choses qu'elle contient, et la simplicité admirable de son style qui n'a rien d'affecté, rien de recherché, et qui porte un caractère de vérité, qu'on ne saurait désavouer.

“ Que l'on considère la personne de Jésus-Christ en particulier ; quelque sentiment qu'on ait de lui, on ne peut pas disconvenir qu'il n'eût un esprit très grand et très relevé, dont il avait donné des marques dès son enfance devant les Docteurs de la loi ; et cependant, au lieu de s'appliquer à cultiver ces talens par l'étude et la fréquentation des savans, il passe trente ans de sa vie dans le travail des mains, et dans une retraite entière du monde ; et, pendant les trois années de sa prédication, il appelle à sa compagnie et choisit pour ses Apôtres des gens sans science, sans étude, sans crédit ; et il s'attire pour ennemis ceux qui passaient pour les plus savans et les plus sages de son tems. C'est une étrange conduite pour un homme qui a dessein d'établir une nouvelle religion.

“ Que l'on considère en particulier ces Apôtres choisis par Jésus-Christ, ces gens sans lettres, sans étude, et qui se trouvent tout d'un coup assez savans pour confondre les plus habiles philosophes, et assez forts pour résister aux rois et aux tyrans qui s'opposaient à l'établissement de la religion chrétienne qu'ils annonçaient.

“ Que l'on considère cette suite merveilleuse de prophètes qui se sont succédés les uns aux autres pendant deux mille ans, et qui ont tous prédit en tant de manières différentes jusqu'aux moindres circonstances de la vie de Jésus-Christ, de sa mort, de sa résurrection, de la mission des Apôtres, de la prédication de l'Évangile, de la conversion des nations, et de plusieurs autres choses qui concernent l'établissement de la religion chrétienne et l'abolition du judaïsme.

“ Que l'on considère l'accomplissement admirable de ces prophéties, qui conviennent si parfaitement à la personne de Jésus-Christ, qu'il est impossible de ne le pas reconnaître, à moins de se vouloir aveugler soi-même.

“ Que l'on considère l'état du peuple juif, et devant et après la venue de Jésus-Christ ; son état florissant avant la venue du Sauveur, et son état plein de misères depuis qu'ils l'ont rejeté ; car ils sont encore aujourd'hui sans aucune marque de religion, sans temple, sans sacrifices, dispersés par toute la terre, le mépris et le rebut de toutes les nations.

“ Que l'on considère la perpétuité de la religion chrétienne, qui a toujours subsisté depuis le commencement du monde, soit dans les Saints de l'Ancien Testament, qui ont vécu dans l'attente de Jésus-Christ avant sa venue, soit dans ceux qui l'ont reçu et qui ont cru en lui depuis sa venue ; au lieu que nulle autre religion n'a la perpétuité, qui est la principale marque de la véritable.

“ Enfin que l'on considère la sainteté de cette religion, sa doctrine, qui rend raison de tout jusqu'aux contrariétés qui se rencontrent dans l'homme, et toutes les autres choses singulières, surnaturelles et divines qui y éclatent de toutes parts.

“ Et qu'on juge après tout cela s'il est possible de douter que la religion chrétienne ne soit la seule véritable, et si jamais aucune autre a rien eu qui en approchât.”

La suite au prochain numéro.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,
LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix: £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.
10 décembre 1844.

AGENCE A NEW-YORK,
Pour Ornaments et Objets d'Eglise,
AUSSEI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILLARD,
Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

LE Sousigné venant de recevoir de Londres, un assortiment complet D'OUTILS POUR RELIURE, informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES de LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.

O. BEAUCHEMIN,
Rue Notre Dame, No. 114.

AVIS IMPORTANT.

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitans des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant se procurer.

La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, requérant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENS à la RENTRÉE, aux prix varians de dix chellins par acre, selon la situation.

La Compagnie desire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux mêmes dans le voisinage de leurs parents et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la surintendance locale de Alexander Pea, Ecr., où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjoignantes, comprenant environs 100 000 milles acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale ; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe ; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux lacs et rivières, ce qui fera une communication très avantageuse quand il sera complété depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les émigrés ou autres.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuyer, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agens suivans :

- R. A. Young, Ecuyer, N. P. Québec.
- James Court, Ecuyer, Montréal.
- Smith Leish, Ecuyer, Port St. François.
- Alexander Rea, Ecuyer, Metcalfe, Roxton.
- Horace Lyman, Ecuyer, Granby.
- David Wood, Ecuyer, Shelburne.
- L'hon. P. H. Koubon, Bromé.
- Thomas Tait, Ecuyer, Melbourne.
- John Wadleigh, Ecuyer, Kingston.
- J. L. Marer, Ecuyer, Drummondv.
- Joshua Foss, Ecuyer, Eaton.
- Thomas Gordon, Ecuyer, Campton.
- P. Hubbard, Ecuyer, Standstead.

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à

- L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P. Québec.
- D. M. Armstrong, M. P. P. Berthier.
- Dr. Bombardier, M. P. P. St. Hyacinthe.

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.

Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 75d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 10d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PIRE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.